



Degats sur un parking avec delit de fuite

Par **DELABROSSE**, le **05/05/2010** à **19:17**

Bonjour,

Ayant stationné ma voiture sur un parking privé (boite de nuit); je l'ai retrouvé endommagée par la voiture positionnée à coté de la mienne qui elle même avait été poussée par un troisième véhicule qui a pris la fuite.

Je suis assuré tous risques mais mon assurance applique une franchise dommage-accidents-vandalisme. Est ce normal ? Je ne suis en aucun cas responsable et j'ai déposé une plainte commune avec l'autre propriétaire.

Merci de me répondre, cdt.